

Rencontre associations / DREAL

Améliorer l'état des masses
d'eau :

Élaboration des plans d'actions
opérationnels territorialisés
(PAOT)

Des cours d'eau fortement dégradés en Pays de la Loire

- 43 % des cours d'eau en bon état au niveau national (2011)
 - 26 % au niveau du bassin Loire Bretagne (2013)
 - Seulement 11 % en bon état sur la région (2013)
- Les objectifs fixés par le SDAGE pour 2021 :
- 61 % en bon état pour le bassin Loire Bretagne,
 - 37 % en bon état pour les Pays de la Loire

Le PAOT : un plan d'action stratégique et priorisé

Pour l'atteinte du bon état, nécessité de **décliner sur 2016-2018** le programme de mesures (PDM) 2016-2021.

- Définition une stratégie transversale de l'État au niveau départemental, via les MISEN, à destination des services et opérateurs de l'État et des acteurs locaux
- Identification d'actions prioritaires départementales



Les priorités partagées au niveau régional

Priorités « morphologie et continuité »

- Maîtrise d'ouvrage : émergence et renforcement (GEMAPI)
- Contrats territoriaux
- Traitement des ouvrages en liste 2 au titre de l'article L.214-17, avec une réduction globale de la hauteur de chute des ouvrages

Priorités « zones humides » :

- Préservation et connaissance: appui aux SAGE pour l'achèvement des inventaires

Priorités « plans d'eau » :

- Mise en conformité : réduction des effets des plans d'eau les plus impactants

Les priorités partagées au niveau régional

Priorités « pollutions ponctuelles et diffuses » :

- Captages prioritaires
- Enjeux spécifiques du littoral : conchyliculture, baignade...
- Amont des plans d'eau eutrophisés (« 3B1 »)
- Bassins prioritaires pesticides (étude DREAL)
- Secteurs d'érosion forte

- Certains rejets ponctuels bien identifiés (collectivités ou industriels)

Les priorités partagées au niveau régional

Priorités « hydrologie » :

- secteurs prioritaires du SDAGE (en Vendée, Maine et Loire, sud de la Loire Atlantique et de la Mayenne)
- Également Loir et Sarthe aval, bassins qui présentent eux aussi des difficultés en étiage

En complément des priorités thématiques, quelques masses d'eau « vitrines »

Identification d'un nombre raisonnable de cours d'eau qui peuvent atteindre à court terme le bon état.

Sélection grâce à :

- des critères techniques (écart au bon état),
- d'opportunité (maîtrise d'ouvrage).

Les objectifs:

- communiquer sur la base de bons exemples
- faire progresser l'état des masses d'eau

Calendrier

- Printemps 2016 : élaboration du volet stratégique
- Été 2016 : construction des tableurs départementaux des actions détaillées
- automne 2016 : concertation auprès des CLE, sous pilotage des préfets coordonnateurs de SAGE
- Suivi annuel en MISEN stratégique